



FICHE ATTESTATION LIMITEUR DE VITESSE

N°Adhérent :
84-SOC

N° : Tco-F-374
CoMet 1.7.9.12

84-SOC-25-06570



Validité de l'attestation : 03/06/2026 (Date d'attestation + 1 an)

Agrément : 05.22.271.004.1 en tant qu'adhérent Cercle Optima

Nous, soussignés :

, Adhérent Cercle Optima

Attestons que le système de limitation du véhicule ci-dessous a fait l'objet d'une vérification, et que son fonctionnement est conforme aux exigences réglementaires en vigueur.

Vérification effectuée selon Procédure Tco-P-371

Vitesse constatée du système de limitation du véhicule : 90 km/h

EXPLOITANT

VEHICULE

RENAULT
KERAX 420DCI
VF633FVB000103662
FD-965-ED France
kilométrage : 504559
Mise en circulation 25/07/2005

PROPRIETAIRE

TACHYGRAPHE/UEV

Numérique
Continental
DTCO1381 (G1)
899832

Tél : 0490715613
Fax : 0490718856
Email : j.biliato@somia.fr

Fait à : CAVAILLON

Le : 04/06/2025

Nom : Robin LESIEUR

Signature :
Sarl au capital de 8 000 €
SIRET : 524 801 270 000 73 NAF 7120B
470 Avenue Cheval Blanc 84 200 CAVAILLON
Tel : 04 90 71 56 13 Fax : 04 90 71 88 56
Email : reception@somia.fr

Attestation en application de l'Arrêté du 23 décembre 2002 modifiant l'arrêté du 15 novembre 1954 relatif aux visites techniques de certains véhicules de transports de marchandises